## Accords fiscaux—Loi

pense peut-être que le Canada n'a pas besoin d'universités. Il pense peut-être que les recherches dont le Canada pourrait avoir besoin peuvent être achetées à l'étranger chez les Américains, les Allemands, les Chinois et les Chiliens. Mais le budget des universités chiliennes a été réduit de moitié par un gouvernement qui a suivi le même genre de politique. Les exigences des dépenses militaires sont en train de ruiner les universités américaines. On ne sait pas bien où le ministre croit que nous pourrons acheter de la recherche s'il détruit la capacité canadienne d'effectuer le genre de recherches dont il dit que nous avons besoin pour soutenir notre industrie et la vie culturelle en général du Canada.

J'ignore si le ministre pense que nous pouvons acheter des services de santé à l'étranger. Il n'a bien sûr abordé ni l'un ni l'autre de ces points. Il semble croire que l'on peut réduire les services de santé offerts aux Canadiens sans nuire au moral, à la productivité et à la faculté contributive des Canadiens. Je sais qu'il s'intéresse beaucoup à la capacité d'imposition.

Il semble que ce qui l'emporte chez-lui, c'est une espèce de rancune envers les gouvernements provinciaux. Le ministre semble avoir une dent contre les gouvernements provinciaux. Le député de Mississauga-Sud a dit que la seule façon pour le gouvernement de se faire rembourser les recettes que nous avons produites pour les provinces consiste à changer les accords sur le financement des programmes établis. Autrement dit, le gouvernement ne tient pas à favoriser la croissance des services de santé et d'enseignement, il s'intéresse uniquement à sa petite guerre avec les gouvernements provinciaux.

Le gouvernement prétend que, pour une raison quelconque, les gouvernements provinciaux ont plus d'argent qu'ils ne devraient en avoir. Il veut donc trouver le moyen de leur enlever cet argent ou bien de faire souffrir les provinces. Il est peu probable que cela force les provinces à cracher l'argent nécessaire, mais j'y reviendrai plus tard.

Le fait est que cette mesure représente une coupure. C'est une coupure par rapport à l'argent dont nous avons besoin dans les services de santé et d'enseignement pour refléter la croissance du Canada. Cette coupure n'est pas nécessaire. Le fait est que le gouvernement a déjà pris des mesures pour produire beaucoup de nouvelles recettes. Je n'approuve pas nécessairement toutes ces mesures, mais le gouvernement s'est servi de sa majorité pour faire adopter un budget, des mesures fiscales, des changements à la Loi sur la marine marchande du Canada et toutes sortes d'autres mesures qui vont imposer de nouveaux droits ou augmenter les droits actuels pour toutes sortes de services publics.

Il y aura une augmentation sensible des prix dans les parcs provinciaux, de nouveaux droits ou des droits plus importants pour utiliser les voies de navigation du Canada et de nouveaux frais pour des services comme ceux de l'immigration et toutes sortes d'autres services publics fournis par le secrétariat d'État. D'après les calculs du gouvernement, ces nouveaux droits rapporteront 35 milliards de dollars de nouvelles recettes. Làdessus, les universités et les collèges et le système des soins de santé ne recevront qu'un milliard de dollars. Autrement dit, environ 3 p. 100 des nouvelles recettes seront consacrés à deux services qui sont pourtant essentiels dans tout pays moderne.

Il n'y a aucune raison de réduire les fonds. Il n'y a aucune raison qui empêche le ministre de permettre qu'on affecte à ces

services le même pourcentage des nouvelles recettes qu'auparavant, soit 11 p. 100. Le fait est qu'il a décidé, pour des raisons qu'il ne nous a pas vraiment expliquées, de trancher dans l'enseignement et dans la santé. Prétendre que les provinces peuvent combler la différence, c'est un argument hautement tendancieux. Seules quelques-unes d'entre elles sont en mesure de le faire, en ont les moyens financiers.

• (1350)

Je me réfère ici à une étude réalisée cette année par le Manitoba et intitulée «Setting Priorities Straight». On compare dans cette étude la capacité des diverses provinces d'avoir des rentrées, fiscales ou autres. Disons qu'on se réfère à une sorte de base 100, et que certaines sont au-dessus de la moyenne et d'autres en dessous. Ma province, l'Ontario, est très proche du niveau des 100 p. 100; elle pourrait assurer à 98 p. 100 le financement en question. Elle ne souffrirait pas autant que d'autres. On peut considérer qu'elle pourrait débloquer les recettes dont il est question.

Une province comme l'Alberta, capable de générer sous forme d'impôts 200 p. 100 du montant nécessaire, s'en tirerait certainement beaucoup mieux que toutes les autres provinces. La Colombie-Britannique est à 104 p. 100, la Saskatchewan à 105 p. 100. Ces provinces, qui s'appuient sur de solides ressources naturelles, pourraient peut-être en grattant les fonds de tiroirs débloquer les recettes que leur demande de trouver le ministre des Finances. Toutefois, Terre-Neuve ne pourrait en trouver que 60 p. 100. S'il faut payer \$1, Terre-Neuve ne pourra trouver que 60c. L'Île-du-Prince-Édouard est à 61 p. 100; la Nouvelle-Écosse à 72 p. 100; le Nouveau-Brunswick à 67 p. 100; le Québec à 79 p. 100; et le Manitoba à 81 p. 100. Même le Manitoba sera à la traîne à ce rythme-là, sans parler de toutes les provinces situées à l'Est de l'Ontario.

Le ministre des Finances vient comme moi de l'Ontario. Il ne se rend peut-être pas compte de la crise. Il y a toutefois une vieille histoire qui date des sombres années 30, l'histoire d'un groupe de chômeurs qui s'étaient présentés à l'hôtel de ville de Toronto pour demander de l'aide au maire. Le conseiller municipal Smith, qui était à leur tête, leur servait de porte-parole. Le maire se tourna vers quelques-uns de ces chômeurs et leur demanda: «D'où venez-vous?» Ils lui répondirent qu'ils venaient de Nouvelle-Écosse, du Manitoba et de Terre-Neuve. Il se tourna alors vers M. Smith et lui demanda: «M. Smith, pourquoi à votre avis tous ces chômeurs sont-ils venus à Toronto?» Le conseiller municipal lui répondit: «Eh bien, monsieur le maire, j'imagine qu'ils ont suivi la trace de l'argent». C'est aussi simple que cela.

Si le ministre des Finances pense pouvoir extirper de l'argent des provinces les plus pauvres du Canada, il va aussi en extirper la population qui va se diriger vers Toronto. Je puis vous donner l'assurance, monsieur le Président, que je dirigerai ceux qui arriveront à Spadina sur Etobicoke. Je leur dirai qu'Etobicoke est l'endroit où se trouvent non seulement l'argent, mais le ministre des Finances. Je leur demanderai de lui expliquer qu'il a appauvri leur province et les a obligés à quitter leur foyer pour aller gagner leur vie à Toronto. J'espère qu'il ne les fuira pas. J'espère qu'il osera leur parler en face, car lorsqu'ils auront installé leur campement devant sa porte, ils deviendront ses électeurs.